



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11428  
8 août 1974  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/RUSSE

---

LETTRE DATEE DU 8 AOUT 1974, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM DES ETATS-UNIS  
D'AMERIQUE ET PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'UNION DES  
REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

Nous avons l'honneur de vous transmettre le texte du communiqué commun soviéto-américain relatif aux négociations qui ont eu lieu du 27 juin au 3 juillet 1974 entre M. Richard Nixon, Président des Etats-Unis d'Amérique et M. Leonid Brejnev, Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique.

Nous vous prions, Monsieur le Secrétaire général, de bien vouloir faire distribuer ce texte comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de l'Union des  
Républiques socialistes soviétiques  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Y. MALIK

Le représentant permanent par intérim  
des Etats-Unis d'Amérique auprès de  
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) W. TAPLEY BENNETT

COMMUNIQUE COMMUN SOVIETO-AMERICAIN

Conformément à la décision commune d'organiser régulièrement des rencontres soviéto-américaines au plus haut niveau, et sur l'invitation que leur avait faite M. Leonid Brejnev, Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'URSS, lors de son voyage aux USA en juin 1973, le Président des Etats-Unis d'Amérique et Mme Richard Nixon se sont rendus en visite officielle en Union soviétique du 27 juin au 3 juillet 1974.

Pendant son séjour, M. Nixon a visité, outre Moscou, la ville de Minsk et la côte sud de la Crimée.

Les dirigeants soviétiques et le Président des Etats-Unis ont eu des entretiens approfondis et constructifs sur les principaux aspects des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, ainsi que sur la situation internationale actuelle.

Participaient aux entretiens, du côté soviétique : MM. Leonid Brejnev, Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, N. V. Podgorny, Président du présidium du Soviet suprême de l'URSS, A. N. Kossyguine, Président du Conseil des ministres de l'URSS, et A.A. Gromyko, Ministre des affaires étrangères de l'URSS.

Le Président des Etats-Unis était accompagné de M. Henry A. Kissinger, Secrétaire d'Etat et Conseiller du Président pour les affaires de sécurité nationale, qui a également participé aux entretiens.

Les conversations ont réuni en outre :

Du côté soviétique : MM. A. F. Dobrynine, Ambassadeur de l'Union soviétique aux Etats-Unis, A. M. Aleksandrov, Assistant du Secrétaire général du Comité central du PCUS, L. M. Zamyatine, Directeur général de l'Agence Tass, et G. M. Kornienko, membre du Collège du Ministère des affaires étrangères de l'URSS.

Du côté américain: M. Walter J. Stoessel, Jr., Ambassadeur des Etats-Unis en URSS, le général Alexander M. Haig, Jr., Conseiller du Président, M. Ronald L. Ziegler, Conseiller du Président et Chef du service de presse, le major général Brent Scowcroft, Conseiller adjoint du Président pour les affaires de sécurité nationale, M. M. Elmutt Sonnenfeldt, Conseiller au Département d'Etat, et M. Arthur A. Hartman, Secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires européennes.

Les entretiens ont eu lieu dans une atmosphère de travail extrêmement constructive et ont été marqués par le désir mutuel des deux parties de continuer à renforcer la compréhension, la confiance et la coopération réciproque entre elles et à contribuer au renforcement de la sécurité internationale et de la paix mondiale.

## I. Progrès dans l'amélioration des relations soviéto-américaines

Après avoir considéré en détail le développement des relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis depuis le sommet soviéto-américain de mai 1972, les deux parties ont noté avec satisfaction que, grâce à leurs vigoureux efforts communs, elles ont amené au cours de cette courte période, un tournant fondamental vers des relations pacifiques et étendues, ainsi qu'une coopération mutuellement bénéfique dans l'intérêt des populations de ces deux pays et de l'ensemble de l'humanité.

Elles ont souligné l'importance particulière, pour le développement favorable des relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, des rencontres de leurs dirigeants au plus haut niveau, qui sont en train de devenir une pratique établie. Ces rencontres fournissent l'occasion de discuter sérieusement et de résoudre des questions bilatérales fondamentales et importantes, et de contribuer des deux côtés au règlement des problèmes internationaux intéressant les deux pays.

Les deux parties accueillent favorablement l'établissement de contacts officiels entre le Soviet suprême de l'Union soviétique et le Congrès des Etats-Unis. Elles encourageront dans l'avenir le développement de tels contacts, estimant qu'ils peuvent jouer un rôle important.

Les deux parties ont confirmé leur détermination mutuelle de continuer activement à remodeler les relations soviéto-américaines sur la base de la coexistence pacifique et de l'égalité en matière de sécurité, et en stricte conformité avec l'esprit et la lettre des accords conclus entre les deux pays et des obligations qui découlent de ces accords. A ce propos, elles ont souligné une fois de plus l'importance fondamentale des documents communs adoptés à l'issue des rencontres au sommet de 1972 et 1973, spécialement en ce qui concerne les principes de base des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. L'accord sur la prévention d'une guerre nucléaire, le traité de limitation des systèmes de missiles antibalistiques et l'accord temporaire concernant certaines mesures relatives au respect de la limitation des armes stratégiques offensives.

Les deux parties sont profondément convaincues de la nécessité impérieuse de rendre irréversible le processus d'amélioration des relations américano-soviétiques. Elles estiment que, grâce à leurs efforts, il y a une possibilité réelle d'atteindre cet objectif. Ainsi s'ouvriront de nouvelles perspectives pour une large coopération mutuellement bénéfique et pour le renforcement de l'amitié entre les peuples soviétique et américain, contribuant à la solution de nombreux problèmes urgents auxquels le monde doit faire face.

Pour atteindre ces objectifs nécessaires, les deux parties ont décidé de continuer à exercer régulièrement leurs efforts communs - en coopération avec d'autres pays intéressés, selon les cas - tout d'abord dans des domaines importants tels que :

- L'élimination des risques de guerre, en particulier des guerres entraînant l'utilisation d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive;

- La limitation et finalement la disparition de la course aux armements, notamment en ce qui concerne les armes stratégiques, compte tenu de l'objectif ultime qui est la réalisation d'un désarmement général et complet sous un contrôle international approprié;

- La contribution à l'élimination des sources de tensions internationales et de conflits armés;

- Le renforcement de la détente et son extension au monde entier;

- Le développement d'une coopération étendue et mutuellement bénéfique en matière commerciale et économique, scientifique, technique et culturelle, sur la base des principes de souveraineté, d'égalité et de non-ingérence dans les affaires intérieures, en vue de promouvoir une compréhension et une confiance accrues entre les peuples des deux pays.

Par conséquent, au cours de cette rencontre au sommet, les deux parties ont jugé possible de prendre de nouvelles mesures constructives qui, estiment-elles, non seulement feront progresser le développement des relations soviéto-américaines, mais apporteront en outre une contribution substantielle au renforcement de la paix mondiale et à l'expansion de la coopération internationale.

II. Evolution future de la limitation des armements stratégiques et autres problèmes de désarmement

Les deux parties ont de nouveau procédé à une analyse minutieuse de l'ensemble de leurs relations mutuelles dans le domaine de la prévention de la guerre nucléaire et de la limitation des armements stratégiques. Elles sont convenues que les accords fondamentaux conclus entre elles dans ce domaine conservent leur efficacité en tant qu'instruments de l'amélioration générale des relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis et de l'ensemble de la situation internationale. L'Union soviétique et les Etats-Unis continueront à respecter strictement les engagements qu'ils ont pris par ces accords.

Au cours des entretiens, les deux parties ont examiné en détail tous les aspects du problème de la limitation des armements stratégiques. Elles ont conclu que l'accord temporaire sur certaines mesures de limitation des armements stratégiques offensifs devrait être suivi d'un nouvel accord entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur la limitation des armes stratégiques. Elles sont convenues qu'un tel accord devrait englober la période allant jusqu'à 1985 et concerner à la fois les limitations quantitatives et qualitatives. Elles ont estimé également qu'un tel accord devrait être conclu le plus tôt possible avant l'expiration de l'accord temporaire.

Elles pensent l'une et l'autre qu'un nouvel accord de ce type servirait non seulement les intérêts de l'Union soviétique et des Etats-Unis, mais aussi ceux de la paix mondiale et permettrait de réduire encore les tensions internationales.

Les délégations de l'URSS et des Etats-Unis reprendront les négociations, munies d'instructions qui refléteront le contenu des entretiens au sommet.

Considérant les relations réciproques qui existent entre le développement des armements stratégiques offensifs et défensifs, et soulignant le succès de l'application du traité sur la limitation des systèmes de missiles antibalistiques conclu entre elles en mai 1972, les parties ont jugé souhaitable d'adopter des limitations supplémentaires au déploiement de ces systèmes. A cette fin, elles ont conclu un protocole au traité de 1972, prévoyant que chaque partie se limitera à un seul site de mise en place des systèmes A.B.M., au lieu de deux comme le permettait le traité.

Par ailleurs, les deux parties ont signé deux protocoles intitulés "Modalités régissant le remplacement, le démantèlement ou la destruction et les notifications y afférentes dans le cas des armements stratégiques offensifs", et "Modalités régissant le remplacement, le démantèlement ou la destruction et les notifications y afférentes dans le cas des systèmes A.M.B. et leurs composants". Ces protocoles ont été mis au point par la commission consultative permanente qui a été créée pour promouvoir les objectifs et concrétiser les dispositions du traité et de l'accord temporaire signé le 26 mai 1972.

Les deux parties ont souligné l'importance particulière que l'Union soviétique et les Etats-Unis attachent à la réalisation d'autres mesures possibles - tant sur le plan bilatéral que multilatéral - dans le domaine de la limitation de l'équipement militaire et du désarmement.

Mettant l'accent sur la signification historique du traité interdisant les expériences nucléaires militaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, conclu à Moscou en 1963, et auquel l'Union soviétique et les Etats-Unis sont parties, les deux parties se sont déclarées en faveur de la généralisation de l'interdiction des expériences nucléaires à des fins militaires. Souhaitant contribuer à la réalisation de cet objectif, l'Union soviétique et les Etats-Unis ont fait un pas important dans cette direction en concluant le traité sur la limitation des expériences nucléaires souterraines à des fins militaires, qui prévoit la cessation complète, à partir du 31 mars 1976, des expériences de ce type au-delà d'un certain seuil, et la limitation à un minimum des autres expériences souterraines.

Les parties ont souligné l'importance fondamentale du traité de non-prolifération des armes nucléaires. Après avoir réitéré leur intention mutuelle de respecter les obligations qui leur incombent en vertu de ce traité, y compris de son article VI, elles se sont déclarées favorables au renforcement de son efficacité.

Une déclaration commune a également été signée dans laquelle l'Union soviétique et les Etats-Unis se prononcent en faveur des mesures les plus efficaces possibles pour surmonter les dangers de l'utilisation des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires.

Les deux parties ont réaffirmé leur intérêt à l'égard d'un accord international effectif qui exclurait de l'arsenal des Etats des moyens de destruction massive aussi dangereux que les armes chimiques. Désireux de contribuer à de rapides progrès dans cette voie, l'Union soviétique et les Etats-Unis sont d'accord pour examiner une initiative commune à la réunion de la Commission du désarmement, dans l'intention de parvenir, comme première étape, à une convention internationale portant sur les armements chimiques meurtriers les plus dangereux.

Les parties sont convaincues que les nouvelles et importantes mesures qu'elles ont prises et qu'elles prévoient de prendre dans le domaine de la limitation des armements, ainsi que la poursuite des efforts en vue du désarmement, aideront au relâchement des tensions internationales et contribueront concrètement à l'accomplissement de l'oeuvre historique qui consiste à éliminer la guerre de la vie de la société humaine et, partant, à assurer la paix dans le monde. L'Union soviétique et les Etats-Unis ont réaffirmé qu'une conférence mondiale sur le désarmement, réunie en temps opportun, peut jouer un rôle positif dans ce processus.

### III. Progrès en matière de règlement des problèmes internationaux

Au cours de la rencontre, les parties se sont entretenues en détail de certains grands problèmes internationaux.

Elles ont constaté avec satisfaction que le relâchement des tensions, le raffermissement de la paix et le développement d'une coopération mutuellement avantageuse caractérisent de plus en plus l'évolution de la situation internationale. Elles partent de l'idée que l'amélioration de la situation internationale ne se produit pas spontanément, mais exige des efforts soutenus et conscients pour triompher des obstacles et vaincre les difficultés qui sont l'héritage du passé.

Les objectifs primordiaux de tous les Etats et de tous les peuples devraient être d'assurer, individuellement et collectivement, une sécurité durable dans toutes les parties du monde, l'élimination rapide et complète des conflits internationaux et des sources de tension existantes, et de tout faire pour éviter l'apparition de nouveaux conflits et sources de tension internationaux.

L'Union soviétique et les Etats-Unis sont favorables à une coopération économique étendue et fructueuse entre tous les Etats, petits et grands, fondée sur une stricte égalité et sur l'intérêt mutuel.

L'Union soviétique et les Etats-Unis réaffirment leur détermination de contribuer individuellement et en commun à l'accomplissement de toutes ces tâches.

#### Europe

Après avoir examiné l'évolution de la situation en Europe depuis la dernière réunion au sommet entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, les deux parties ont noté avec une profonde satisfaction les progrès notables qui ont été réalisés en ce qui concerne l'instauration de relations durables de paix, de bon voisinage et de coopération sur le continent européen.

Elles se félicitent de la contribution majeure que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe apporte à ce processus positif. Elles estiment que des progrès substantiels ont déjà été réalisés à la Conférence sur de nombreuses questions importantes. A leur avis, ces progrès indiquent qu'au stade actuel, la Conférence pourra aboutir à la signature de documents d'une grande importance sur le plan international, exprimant la volonté des Etats participants de fonder leurs relations mutuelles sur une base solide élaborée conjointement. L'Union soviétique et les Etats-Unis feront tous leurs efforts, en coopération avec les autres participants, pour trouver des solutions acceptables par tous aux problèmes en suspens.

Les deux parties se sont déclarées convaincues que le succès de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe serait un événement marquant sur la voie

de l'établissement d'une paix durable. En conséquence, l'Union soviétique et les Etats-Unis souhaitent que la phase finale de la Conférence ait lieu à une date très prochaine. Les deux parties estiment également que les résultats des négociations permettront de conclure la Conférence au plus haut niveau, ce qui correspondrait à la signification historique de cette conférence pour l'avenir de l'Europe et donnerait une plus grande autorité à ses décisions.

Les deux parties ont réaffirmé l'importance durable que présentent pour une évolution favorable de la situation en Europe les traités et accords conclus au cours des dernières années entre Etats européens ayant des systèmes sociaux différents.

Elles ont exprimé leur satisfaction au sujet de l'admission à l'Organisation des Nations Unies de la République démocratique allemande et de la République fédérale d'Allemagne.

Les deux parties ont également souligné que l'Accord quadripartite du 3 septembre 1971 doit continuer à jouer un rôle clef pour assurer la stabilité et la détente en Europe. L'Union soviétique et les Etats-Unis considèrent que l'application stricte et régulière de cet accord par toutes les parties intéressées est une condition essentielle du maintien et du renforcement de la confiance mutuelle et de la stabilité au centre de l'Europe.

L'Union soviétique et les Etats-Unis estiment qu'afin de renforcer la stabilité et la sécurité en Europe, la détente politique sur ce continent devrait s'accompagner de mesures visant à réduire les tensions militaires.

Les deux pays attachent donc une grande importance aux négociations en cours sur la réduction mutuelle des forces et des armements et mesures connexes en Europe centrale, négociations et mesures auxquelles ils participent. Les deux parties ont exprimé l'espoir que ces négociations aboutiront à des décisions concrètes ne diminuant en rien la sécurité des diverses parties et interdisant tout avantage militaire unilatéral.

#### Moyen-Orient

Les deux parties estiment qu'il est de la plus haute importance et de la plus haute urgence de faire disparaître les risques de conflits et de tensions au Moyen-Orient, et qu'en conséquence la seule solution est la réalisation sur la base de la résolution 338 du Conseil de sécurité des Nations Unies, d'un accord de paix juste et durable dans lequel devraient être pris en considération les intérêts légitimes de tous les peuples du Proche-Orient, y compris le peuple palestinien, et du droit à l'existence de tous les Etats de cette zone.

En tant que coprésidents de la Conférence de la paix de Genève, l'Union soviétique et les Etats-Unis considèrent qu'il importe que la Conférence reprenne ses travaux dès que possible et que la question d'autres participants de la zone

du Proche-Orient y soit discutée. Les deux parties estiment que le principal but de la Conférence de la paix de Genève, dont elles favoriseront la réalisation par tous les moyens, est l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient.

Elles ont convenu que l'Union soviétique et les Etats-Unis continueront de rester en contact étroit afin de coordonner les efforts des deux pays en vue d'une solution pacifique au Proche-Orient.

#### Indochine

Les deux parties ont noté de nouvelles améliorations dans la situation en Indochine. Au cours de l'échange de vues sur la situation au Viet-Nam, elles ont souligné que la paix et la stabilité dans la région ne peuvent être préservées et renforcées que par une application stricte, par toutes les parties intéressées, des dispositions de l'Accord de Paris du 27 juin 1973 et de l'Acte de la Conférence internationale sur le Viet-Nam du 2 mars 1973.

En ce qui concerne le Laos, elles ont noté les progrès réalisés dans la normalisation de la situation à la suite de la formation dans ce pays d'organes gouvernementaux de coalition. Elles se sont également prononcées en faveur d'une stricte application des accords pertinents.

Les deux parties ont également souligné la nécessité d'un règlement rapide et juste du problème du Cambodge, sur la base du respect des droits souverains du peuple cambodgien à un développement libre et indépendant, sans ingérence extérieure, quelle qu'elle soit.

#### Renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies

L'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique attachent une grande importance à l'Organisation des Nations Unies en tant qu'instrument du maintien de la paix et de la sécurité et d'expansion de la coopération internationale. Ils réitèrent leur intention de poursuivre leurs efforts en vue d'accroître l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies sur tous les plans, notamment en ce qui concerne le maintien de la paix, en se fondant sur une stricte application de la Charte des Nations Unies.

#### IV. Relations commerciales et économiques

Au cours de la rencontre, les deux parties se sont attachées à passer en revue l'état des relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis dans les domaines commercial et économique, et les perspectives en la matière.

Elles ont réaffirmé qu'elles considèrent l'élargissement et le renforcement de liens mutuellement avantageux dans ces domaines, sur une base d'égalité et de non-discrimination, comme un élément important des fondements sur lesquels repose toute la structure des relations soviéto-américaines. Un accroissement des liens commerciaux et économiques correspondant au potentiel respectif des deux pays ne fera que cimenter ces fondements, dans l'intérêt des peuples soviétique et américain.

Les deux parties ont constaté avec satisfaction que depuis la précédente rencontre au sommet, les relations économiques et commerciales soviéto-américaines se sont dans l'ensemble développées. Cela s'est manifesté en particulier par l'accroissement substantiel des échanges de marchandises entre les deux pays, échanges qui ont représenté en 1973 près de 1,5 milliards de dollars. Il a été souligné que les perspectives étaient favorables à un dépassement de l'objectif fixé dans le communiqué commun soviéto-américain du 24 juin 1973, qui prévoyait de porter le volume global des échanges à deux ou trois milliards de dollars pendant la période 1973-1975. La commission commerciale mixte soviéto-américaine demeure un mécanisme efficace pour promouvoir une large croissance des relations économiques.

Les deux parties ont noté un progrès certain dans la mise en place d'une coopération à long terme entre firmes américaines et organismes soviétiques touchant la réalisation de projets à grande échelle, et notamment de projets réalisés sur une base de compensation. Elles sont convaincues que cette coopération est un élément important du développement de liens économiques et commerciaux entre les deux pays. Elles sont convenues d'encourager la conclusion et la mise en oeuvre d'accords appropriés entre firmes et organismes soviétiques et américains.

Considérant les progrès réalisés au titre de plusieurs projets précis, notamment ceux concernant la fabrication de camions, le centre commercial et les engrais chimiques, les deux parties ont constaté la possibilité de conclure des contrats dans d'autres domaines d'intérêt mutuel, comme l'industrie du papier et du bois, la métallurgie des métaux ferreux et non ferreux, le gaz naturel et la construction mécanique, ainsi que l'extraction et le traitement de minerais à grand potentiel énergétique.

Les deux parties ont noté le développement de contacts et de liens fréquents entre les milieux d'affaires des deux pays, développement dans lequel la mise en oeuvre des décisions prises lors de la précédente rencontre au sommet sur

l'ouverture d'une représentation commerciale de l'URSS à Washington et d'un bureau commercial des Etats-Unis à Moscou, ainsi que sur la mise en place d'un conseil économique et commercial soviéto-américain, a joué un rôle positif. Elles ont exprimé le désir de continuer de créer des conditions favorables à un développement harmonieux des relations économiques et commerciales entre l'URSS et les Etats-Unis.

Les deux parties ont réaffirmé l'intérêt qu'elles attachent à ce que l'accord commercial soviéto-américain conclu en octobre 1972 entre en vigueur le plus rapidement possible.

Désireuses de favoriser le développement des relations économiques entre les deux pays, les deux parties ont signé un accord à long terme sur la promotion de la coopération économique, industrielle et technique entre l'URSS et les Etats-Unis. Elles croient qu'une concrétisation permanente de la coopération prévue dans cet accord pour une période de 10 ans contribuera sensiblement à consolider l'ensemble de leurs relations bilatérales et servira l'intérêt des peuples des deux pays.

Ayant examiné la façon dont l'accord sur certaines questions de navigation maritime conclu en octobre 1972 pour une période de trois ans était exécuté, et tenant compte de l'expérience acquise à ce jour, les deux parties se sont prononcées en faveur de la conclusion d'un nouvel accord dans ce domaine avant l'expiration du premier. Les négociations à ce sujet commenceront cette année.

V. Progrès réalisés dans d'autres domaines des relations bilatérales

Ayant examiné l'application des accords de coopération conclus en 1972-1973, les deux parties ont noté l'utile travail accompli dans le cadre de ces accords par les commissions et groupes de travail mixtes soviéto-américains pour instaurer une coopération et des contacts réguliers entre les organismes scientifiques et techniques, les chercheurs, les spécialistes, et les représentants de la culture des deux pays.

Les deux parties constatent avec satisfaction que l'unification des efforts de l'URSS et des Etats-Unis dans des domaines de coopération comme les sciences médicales et la santé publique la protection et l'amélioration de l'environnement, la science et la technique, l'exploration de l'espace et de l'océan, l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, l'agriculture et les transports, est de nature à accélérer la solution d'un certain nombre de problèmes scientifiques et techniques urgents et complexes qui se posent à l'humanité.

Une telle coopération contribue substantiellement à développer la structure des relations soviéto-américaines, en leur donnant un contenu positif de plus en plus concret.

Les deux parties s'efforceront d'élargir et d'approfondir leur coopération dans le domaine scientifique et technique ainsi que leurs échanges culturels sur la base des accords conclus.

S'appuyant sur l'expérience positive acquise en matière de coopération scientifique et technique, et guidées par le souci d'assurer de nouveaux progrès dans cet important secteur de leurs relations mutuelles, les deux parties ont décidé d'étendre cette coopération aux nouveaux domaines suivants.

Energie

Considérant les besoins croissants en énergie de l'industrie, des transports et d'autres branches de l'économie des deux pays, et la nécessité d'intensifier en conséquence leur coopération scientifique et technique, afin de mettre au point des méthodes optimales pour utiliser les sources d'énergie traditionnelles et en maîtriser de nouvelles, et de favoriser une meilleure compréhension des programmes et des problèmes énergétiques des deux pays, les deux parties ont conclu un accord de coopération dans le domaine de l'énergie. La responsabilité de la mise en oeuvre de cet accord est confiée à une commission mixte soviéto-américaine qui sera créée à cet effet.

### Construction de logements et autres bâtiments

Les deux parties ont signé un accord de coopération dans le domaine de la construction. Cet accord a pour but de contribuer à une solution commune des problèmes liés aux méthodes modernes de construction des logements et des autres types de bâtiments, en particulier dans les directions suivantes : amélioration de la résistance et de la qualité des bâtiments et des matériaux de construction, planification et édification de villes nouvelles, construction dans les régions sujettes à des tremblements de terre et dans les régions soumises à des conditions climatiques difficiles. Pour mettre en oeuvre cet accord, il sera créé une commission mixte soviéto-américaine de coopération dans le domaine de la construction de logements et autres bâtiments, qui définira des programmes de travail concrets.

Afin d'améliorer la sécurité des personnes vivant dans des régions sujettes à des tremblements de terre, les deux parties sont convenues d'entreprendre en priorité un programme de recherches communes destinées à augmenter la résistance des bâtiments et autres constructions édifiés dans ces régions, et en particulier d'étudier le comportement, lors de tremblements de terre, de logements préfabriqués.

### Recherches sur le coeur artificiel

Au cours de l'exécution de programmes communs intéressant les sciences médicales et la santé publique, les scientifiques et les spécialistes des deux pays ont estimé qu'il convenait de se concentrer sur la solution de l'un des principaux problèmes médicaux et humains de l'époque actuelle, à savoir la réalisation d'un coeur artificiel. Vu la complexité de cette entreprise sur le plan théorique et technique, les deux parties ont conclu un accord particulier sur ce point. La Commission mixte soviéto-américaine pour la coopération dans le domaine de la santé sera chargée de mener ce projet à bien.

### Coopération spatiale

Les deux parties ont exprimé leur satisfaction pour les progrès accomplis dans la préparation du premier vol commun de spatonefs soviétiques et américains habités, Soyouz et Apollo, qui doit avoir lieu en 1975 et comprendra l'amarrage des deux engins et des visites mutuelles de cosmonautes en vol. En vertu des accords existants, une coopération fructueuse se poursuit dans plusieurs autres domaines se rapportant à l'exploration spatiale.

Vu la grande importance qu'elles attachent à la poursuite de la coopération soviéto-américaine en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace à des fins pacifiques, afin notamment de mettre au point des systèmes de sécurité pour les vols de spatonefs habités, et étant donné qu'il est souhaitable de renforcer leur expérience dans ce domaine, les deux parties sont convenues de continuer à étudier la possibilité d'exécuter d'autres projets spatiaux communs à la suite du vol spatial soviéto-américain prévu pour juillet 1975.

### Les transports de l'avenir

Sachant qu'il importe de créer des modes de transport modernes, les deux parties ont estimé que les systèmes de surface ultra rapides de l'avenir, y compris les trains à suspension pendulaire magnétique, qui peuvent offrir des moyens de transport économiques, rationnels et sûrs, constituent un domaine d'étude novateur qu'il serait souhaitable d'aborder en commun. Un groupe de travail chargé d'élaborer un programme mixte de recherches sur ces questions, au titre de l'Accord de coopération de 1973 relatif aux transports, sera créé lors de la réunion d'automne de la Commission mixte des transports soviéto-américains.

### Protection de l'environnement

Soucieuses de développer la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement, qui se poursuit avec succès conformément à l'Accord signé le 23 mai 1972 entre l'URSS et les Etats-Unis, et de contribuer à l'application du programme international "L'homme et la biosphère", exécuté sur l'initiative de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), les deux parties ont décidé de classer certaines zones naturelles de leurs territoires respectifs comme réserves de biosphère, afin de protéger de précieuses souches génétiques végétales et animales et des écosystèmes et d'effectuer les recherches scientifiques nécessaires à une action plus efficace de protection de l'environnement mondial. Les travaux requis à cet effet se feront en conformité avec les objectifs du programme de l'UNESCO et sous les auspices de la Commission mixte soviéto-américaine de coopération pour la protection de l'environnement.

### Echanges culturels

Les deux parties, conscientes de l'importance des échanges culturels comme moyen de promouvoir la compréhension mutuelle, expriment leur satisfaction au sujet de l'accord conclu entre le Ministère de la culture de l'URSS et le Metropolitan Museum of Art de New York relatif à l'échange de grandes collections d'oeuvres d'art. Cet échange sera conforme à l'Accord général sur les contacts, les échanges et la coopération signé le 19 juin 1973, en vertu duquel les parties sont convenues de favoriser l'échange d'expositions entre les musées des deux pays.

### Ouverture de nouveaux consulats

Compte tenu du développement intensif des liens entre l'URSS et les Etats-Unis et de l'importance qu'il y a à élargir les relations consulaires sur la base de la Convention consulaire soviéto-américaine, et soucieuses de promouvoir le commerce, le tourisme et la coopération dans divers domaines, les deux parties ont décidé d'ouvrir de nouveaux consulats généraux dans deux ou trois villes de chaque pays.

A titre de première mesure, elles ont décidé en principe d'ouvrir simultanément un consultat général de l'URSS à New York et un consultat général des Etats-Unis à Kiev. Des négociations auront lieu prochainement en vue de la mise en oeuvre de cet accord.

x

x x

Les deux parties se félicitent vivement de l'atmosphère franche et constructive et des résultats féconds des entretiens qu'elles ont eus au cours de la présente rencontre. Elles sont convaincues que ces résultats marquent un nouveau jalon sur la voie de l'amélioration des relations entre l'URSS et les Etats-Unis, dans l'intérêt des peuples des deux pays, et représentent un progrès appréciable dans leur action en faveur du renforcement de la paix et de la sécurité dans le monde.

Notant à nouveau, à cet égard, l'importance exceptionnelle et la grande utilité pratique des rencontres au sommet entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, les deux parties ont réaffirmé leur intention d'organiser des rencontres de ce genre régulièrement et chaque fois qu'elles le jugeront nécessaire pour la discussion et la solution de problèmes urgents. Elles se sont également déclarées prêtes à poursuivre activement leurs étroits contacts et consultations.

Le Président a invité M. Brejnev, Secrétaire général du Comité central du PCUS, à se rendre en visite officielle aux Etats-Unis en 1975. Cette invitation a été acceptée avec plaisir.

Le 3 juillet 1974

Le Président des Etats-Unis d'Amérique,  
(Signé) Richard NIXON

Le Secrétaire général du Comité  
central du PCUS,  
(Signé) Leonid BREJNEV

-----